

Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants? Une revue des déterminants de l'engagement paternel

Geneviève Turcotte¹, Diane Dubeau², Chrisine Bolté³, Daniel Paquette¹

Résumé

Compte tenu des bienfaits de l'engagement paternel pour les enfants, les conjointes et les pères eux-mêmes, il devient impérieux d'améliorer notre connaissance des facteurs susceptibles d'encourager ou de faire obstacle à l'engagement des pères dans la vie de leurs enfants. Cet article propose de dresser un bilan descriptif des résultats de la recherche empirique sur les déterminants de l'engagement paternel dans les familles bi-parentales, ceci, afin de mieux cibler les modèles d'intervention destinés à promouvoir le rôle paternel. Trois catégories de facteurs sont successivement examinés : les caractéristiques du père, du noyau familial et de l'environnement socio-économique. L'article conclut par une discussion sur les implications de ces résultats de recherche pour l'intervention.

Mots clés : pères, paternité, engagement paternel, déterminants, recension d'écrits

Given the benefits of increased paternal involvement in child care for children, mothers and fathers themselves, it seems critical to gain a better knowledge of the factors that support or obstruct positive father involvement. This article proposes a descriptive review of research findings on the determinants of father involvement in two parents families in order to guide the implementation of interventions aimed at fathers. Three domains of factors are considered successively : characteristics of the father, of the family and of socio-economic environment. The article concludes with an examination of the implication of the results for intervention programs.

Abstract

Keywords : Fathers, father involvement, determinants, literature review

Introduction

¹ Institut de recherche pour le développement social des jeunes. Les Centres jeunesse de Montréal. 1001, boulevard de Maisonneuve est, Montréal.

² Université du Québec à Hull, département de psychoéducation

Depuis quelques années, la pression s'intensifie dans nos sociétés afin que les hommes soient encouragés à s'impliquer plus activement dans les soins et la relation affective à l'enfant. Quatre facteurs sont à l'origine de la pression sociétale pour une redéfinition du rôle paternel : la reconnaissance par la communauté scientifique de l'impact du père sur le développement de l'enfant ; un souci d'équité à l'égard des femmes; la revendication paternelle pour une rappropriation de l'intimité avec leurs enfants et la proportion importante de divorces dans nos sociétés.

Au cours des dernières années, de nombreux chercheurs se sont intéressés aux effets de l'engagement paternel sur le développement de l'enfant. Il est désormais acquis (a) que l'engagement paternel a un impact positif sur les habiletés cognitives ou intellectuelles des enfants, leur compétence sociale et leur identité sexuelle (pour une recension : Belsky, 1998; Biller et Solomon, 1986 ; Parke, 1995 ; Ricks, 1985 ; Snarey, 1993) ; (b) que l'engagement paternel à l'adolescence diminue le risque de toxicomanie et de délinquance juvénile et augmente le niveau de scolarité chez les adolescents (Harris et al., 1998) ; (c) que, à l'inverse, l'absence du père ou l'insuffisance des interactions avec celui-ci a pour conséquences une faible estime de soi, des syndromes dépressifs et des troubles du comportement chez l'enfant (pour une recension : Biller et Solomon, 1986 ; Phares et Compas, 1992 ; Stevenson et Black, 1988) ; (d) qu'une participation plus active du père aux soins et à l'éducation des enfants peut avoir pour effet de prévenir les mauvais traitements, directement ou indirectement par le biais du soutien

³ Université du Québec à Montréal, Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale

offert aux mères (Billler et Solomon, 1986; Quinton et al., 1984). De tels résultats prennent tout leur sens lorsque rapportés à l'importance subjective que revêt l'enfant dans nos sociétés.

Avec l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, se pose par ailleurs la nécessité d'un partage plus équitable des responsabilités parentales et des tâches domestiques. Une redéfinition du rôle paternel est essentielle pour que la mère puisse être déchargée sans culpabilité du cumul des rôles et des tâches auquel elle a jusqu'ici très souvent été astreinte, au prix d'un épuisement physique et psychique (Delaisi de Parseval, 1986). A cet égard, certaines études suggèrent que la satisfaction à l'égard du partage des tâches a un impact positif sur la santé psychologique des mères et pourrait être un déterminant important de la qualité de la relation conjugale (pour une recension : Hawkins et Roberts, 1992; Lamb, Pleck & Levine, 1985 ; Levine, 1993; Levine et al., 1993; Meyers, 1993).

Les représentations et les images proposées par les médias, la publicité et les sondages d'opinion témoignent de ce qu'on pourrait appeler une adhésion des hommes aux valeurs du *caregiving* (Le Camus, 1995), de la recherche d'un nouvel équilibre entre le rôle plus fonctionnel de pourvoyeur et le désir de passer plus de temps avec les enfants au quotidien. Il y a dans la littérature scientifique de plus en plus d'indications à l'effet que, lorsqu'il est le résultat d'un choix personnel, l'engagement paternel est porteur d'une vie affective et de relations interpersonnelles plus satisfaisantes (pour une recension : Hawkins et Roberts, 1992 ; Hawkins et Dollahite, 1997 ; Snarey, 1993).

Un nombre important d'enfants sont appelés à se développer dans des familles en rupture d'union. Les études indiquent que le maintien de l'engagement des pères auprès de leurs enfants après un divorce dépend en bonne partie de l'intensité des liens tissés en bas âge et, le cas échéant, avant le divorce (pour une recension : Devlin et al. , 1992). La continuité des activités familiales telles que les ont connues les enfants avant le divorce est par ailleurs un prédicteur important de leur adaptation à ce changement de la configuration familiale (Hetherington et Henderson, 1997).

Compte tenu des bienfaits de l'engagement paternel pour les enfants, les conjointes et les pères eux-mêmes, il devient impérieux d'améliorer notre connaissance des facteurs susceptibles d'encourager ou de faire obstacle à une implication plus active des pères dans la vie de leurs enfants. L'objectif de cet article est de dresser un bilan descriptif des résultats de la recherche empirique sur les déterminants de l'engagement paternel dans les familles biparentales, ceci, afin de mieux cibler les modèles d'intervention destinés à promouvoir le rôle paternel¹

La synthèse des travaux consacrés aux déterminants de l'engagement paternel est rendue difficile par la diversité des définitions retenues, des mesures proposées, des situations examinées et des méthodologies utilisées (sources de données différentes, variables contextuelles non mesurées ou variant d'une étude à l'autre, types d'échantillons différents).

¹Les bases de données suivantes ont été consultées: PsycINFO, Child Abuse and Neglect, Social Work Abstract, Sociological Abstract, Eric, SocioFile et Social ScSearsh. N'ont été retenus que les ouvrages publiés à partir de 1980, en langue française ou anglaise et basés sur des données recueillies dans un contexte géopolitique nord américain ou européen. Nous avons délibérément rejeté les études à portée psychanalytique, ethnologique ou historique, les ouvrages romancés et les études de cas clinique. Pour plus de détails sur la méthodologie de la recension des écrits, voir Turcotte (1994).

Un des principaux problèmes auxquels se heurte une telle entreprise réside dans la grande hétérogénéité des définitions du concept d'engagement paternel lui-même, ce qui s'explique sans doute par la nouveauté de ce champ de recherche. Pour certains chercheurs, le concept se définit par l'intensité de la relation avec l'enfant (combien de temps le père consacre-t-il à l'enfant?). D'autres s'intéressent davantage à la nature de la relation avec l'enfant (que fait le père avec l'enfant?). Cette dimension réfère tantôt au type d'activités réalisées avec les enfants, tantôt aux tâches quotidiennes associées au soin des enfants; plus rarement, il est tenu compte du niveau de responsabilité assumé dans la réalisation de ces tâches. Les domaines d'activité considérés sont par ailleurs très variables et s'opérationnalisent différemment d'une étude à l'autre. Une troisième dimension retenue par les chercheurs est la qualité de la relation avec l'enfant (comment fait-il avec l'enfant?). Les indicateurs utilisés sont là aussi très variables : sensibilité à l'enfant, communication, stimulation, manifestation d'affection, cohérence dans la discipline. La mesure du concept est également très différente d'une étude à l'autre. À la diversité des instruments utilisés s'ajoute la variété des méthodes de collecte des données : les résultats recensés reposent tantôt sur des données «subjectives» (recueillies auprès des pères eux-mêmes ou auprès des deux conjoints) ou plus objectives (recueillies par un chercheur en situation d'observation libre ou contrôlée).

Les études recensées ont examiné l'effet d'une grande variété de facteurs sur ces diverses dimensions de l'engagement paternel. L'intégration des connaissances relatives aux facteurs associés à l'engagement paternel est ici guidée par une perspective écologique qui souligne l'importance de considérer simultanément les caractéristiques du père, du noyau familial et

de l'environnement socio-économique. Cet article examine le rôle de chacune de ces trois catégories de facteurs dans le déterminisme de l'engagement paternel puis conclut par une discussion sur les implications de ces résultats de recherche pour l'intervention.

1. Caractéristiques du père

Plusieurs chercheurs se sont intéressés aux effets sur l'engagement paternel du rapport au père dans l'enfance, des attitudes et croyances à l'égard des rôles sexuels, de certains traits de personnalité et du sentiment de compétence parentale.

1.1 Le rapport au père dans l'enfance

À quelques exceptions près (Feldman et al., 1983; Gerson, 1993; Radin, 1981), il y a dans la littérature scientifique un relatif consensus à l'effet que le modèle de rôle paternel auquel les hommes ont été exposés pendant l'enfance joue un rôle déterminant sur leur niveau d'engagement ultérieur auprès de leurs propres enfants. Si l'influence du rapport au père pendant l'enfance ne semble pas faire de doute, les chercheurs qui se sont penchés sur la question obtiennent cependant des résultats contradictoires en ce qui concerne le sens des relations statistiques mises en évidence. Certains d'entre eux montrent que les hommes les plus enclins à s'impliquer activement dans les soins et la relation affective à l'enfant sont ceux qui ont l'image la plus positive de la relation avec leur père dans l'enfance (Cordell et al., 1980; Cowan et Cowan, 1987, 1992; Sagi, 1982). Leurs résultats tendent à suggérer que le niveau d'engagement

paternel est, au moins en partie, l'effet d'un processus d'identification au père qui conduit à souhaiter reproduire les rôles et les modèles hérités de l'enfance.

D'autres résultats de recherches indiquent, à l'inverse, que les hommes qui ont été exposés à un modèle paternel négatif dans la famille d'origine sont les plus susceptibles de s'impliquer activement auprès de leurs propres enfants (Barnett et Baruch, 1987; DeFrain, 1979; Radin et Goldsmith, 1985; Russell, 1982, 1986). Dans ce cas, l'engagement paternel représente une rupture avec le modèle de leur enfance et est le résultat d'un processus de compensation pour la pauvreté de leur rapport au père, processus qui, plus tard, les conduit à adopter des conduites parentales se situant à l'opposé de celles de leur propre père.

Toutes les études citées utilisent des mesures rétrospectives du rapport au père dans la famille d'origine. Or, ce type de devis s'avère incapable de démontrer avec précision l'antériorité de la variable par rapport au phénomène étudié. Une étude fait toutefois exception à la règle: celle de Snarey (1993) qui, ayant suivi un groupe d'hommes pendant près de quarante ans, fournit une perspective longitudinale sur la question. Les résultats obtenus confirment en général l'hypothèse compensatoire. Ils montrent notamment que les pères les plus impliqués dans les activités favorisant le développement socio-affectif et intellectuel de leurs adolescents avaient signalé, lors d'une première entrevue réalisée alors qu'ils avaient 14 ans, que leur père était distant, peu chaleureux et peu affectueux.

1.2 Les attitudes et croyances à l'égard des rôles sexuels

Plusieurs chercheurs se sont intéressés à l'effet sur l'engagement paternel de la définition de l'identité et des rôles sexuels. Les résultats de la recherche empirique sont loin d'être concluants notamment parce qu'ils reposent sur des mesures fort différentes de la variable indépendante.

Des études réalisées en Suède (Lamb et al, 1988), en Australie (Russell, 1982) et aux États-Unis (Bird et al., 1984; Palkovitz, 1984; Radin, 1981) notent un effet significatif sur l'engagement paternel de la définition de l'identité sexuelle telle que mesurée par le "Bem's Sex Role Inventory". Elles montrent que les pères qui présentent une personnalité androgyne - conjuguant les traits socialement qualifiés de féminins (par exemple l'expression des émotions et des sentiments) et de masculins (affirmation de soi dans la vie professionnelle au détriment de la vie familiale, valorisation de la compétition et du succès) - sont plus susceptibles de s'impliquer dans les soins physiques et la relation affective à l'enfant que ceux qui s'identifient aux seuls critères traditionnels de la masculinité. Utilisant le même instrument de mesure quelques années plus tard, les études de Levant et al. (1987) et de Grossman et al. (1988) ne confirment pas le rôle de cette variable dans la prédiction du niveau d'engagement paternel peut-être parce que le débat public autour des rôles sexuels a introduit un biais de désirabilité sociale dans les réponses. Avec des mesures différentes de l'identité sexuelle (le «Spence and Helmreich's Personal Attributes Questionnaire» dans un cas, et le «Brannon's Masculinity Scale», dans l'autre cas), McHale et Huston (1984) et Barnett et Baruch (1987) n'observent aucun effet significatif de la définition de la masculinité sur l'engagement paternel.

Certains chercheurs ont examiné l'effet sur l'engagement paternel de l'orientation à l'égard des rôles sexuels. Les instruments de mesure utilisés sont centrés sur les normes qui régissent les

comportements des hommes et des femmes plutôt que sur les traits de personnalité définissant la masculinité et la féminité. Les résultats obtenus sont également fort divergents. Dans les études de McHale et Huston (1984) et de l'équipe de Crouter (1987), l'orientation à l'égard des rôles sexuels n'a aucun effet significatif sur l'engagement paternel. Avec d'autres types de mesures, deux études plus récentes (Marsiglio, 1991; Deutsch et al., 1993) montrent qu'une attitude non traditionnelle à l'égard de la division des rôles sexuels a une influence positive sur diverses dimensions de l'engagement paternel. L'étude de Deutsch et al. (1993) en particulier révèle qu'une attitude dite féministe des pères avant la naissance des enfants est, avec le nombre d'heures que la mère consacre à son travail, le prédicteur le plus important de la participation des pères aux soins de l'enfant quelques mois plus tard.

Délaissant les mesures globales d'attitudes à l'égard des rôles sexuels, certains chercheurs se sont plus spécifiquement interrogés sur l'impact du rapport au rôle paternel. Les résultats sont plus concluants. Les travaux de Beitel et Parke (1998), de Cowan et Cowan (1987), de Lamb et al. (1988), de Lévy-Schiff et Israelashvili (1988), de Palkovitz (1984) et de Radin et Harold-Goldsmith (1989) montrent que plus les hommes valorisent la paternité et lui attribuent une place importante dans la construction de leur identité, plus ils prennent une part active aux soins et à l'éducation des enfants. Radin et Harold-Goldsmith (1989) en particulier constatent que la valorisation du rôle paternel est le seul facteur prédictif de l'engagement paternel chez un groupe d'ouvriers en chômage. Les auteurs en concluent que, dans ce groupe de chômeurs, seuls ceux pour qui le soin des enfants ne constitue pas une menace à l'identité masculine prennent une part active aux soins et à l'éducation des enfants. Les études de Palkovitz (1984) et de Simons et collaborateurs (1990) montrent plus spécifiquement que la qualité de l'engagement paternel,

telle que mesurée en situation d'observation libre, est significativement associée au fait de croire en l'importance du rôle paternel pour le développement de l'enfant. Dans un autre registre, Russell (1983) observe que les hommes sont d'autant plus susceptibles de participer aux soins d'enfants de 3 à 6 ans qu'ils rejettent la notion d'instinct maternel. À l'inverse, Beitel et Parke (1998) mettent en évidence un effet négatif sur l'engagement paternel de la croyance en une différence innée entre le potentiel nourricier des hommes et des femmes.

1.3 Les traits de personnalité

Plusieurs chercheurs font ressortir le rôle des traits de personnalité et de certaines caractéristiques psychologiques du père dans la prédiction de l'engagement paternel. Leurs résultats vont tous dans le même sens. Ils indiquent que les hommes qui se décrivent comme ouverts, sociables ou extravertis sont plus susceptibles de s'impliquer dans divers domaines d'activité avec leurs enfants (Grossman et al., 1988; Lévy-Schiff et Israelashvili, 1988), plus prédisposés à assumer la responsabilité des soins et de l'éducation des enfants (Volling et Belsky, 1991, 1992) et plus enclins à adopter des conduites parentales constructives, c'est à dire à se montrer affectueux, sensibles et compétents dans la gestion des comportements des enfants de (Belsky et al., 1995; Woodworth et al., 1996).

1.4 Le sentiment de compétence parentale

Il y a, dans la littérature scientifique, certaines indications à l'effet que le sentiment de compétence parentale est un déterminant significatif de la motivation des hommes à investir davantage dans la relation à l'enfant. Les études de Beitel et Parke (1998), McHale et Huston

(1984) et Russell (1982) révèlent que le père a d'autant plus tendance à participer aux tâches associées aux soins de l'enfant et à s'impliquer dans les activités de loisir avec celui-ci qu'il sent qu'il a les compétences et les aptitudes nécessaires pour y arriver. Les travaux de McBride (1989b) confirment l'effet du sentiment de compétence parentale sur certaines dimensions de l'engagement paternel. Ils montrent que les hommes qui se sentent à l'aise dans le rôle paternel ont un niveau plus élevé d'interactions directes avec leurs enfants. Ils indiquent toutefois que le sentiment de compétence parentale n'a aucun effet significatif sur deux autres dimensions de l'engagement paternel, soit le niveau de disponibilité à l'enfant et le niveau de responsabilités assumées dans les soins à l'enfant. Dans l'étude de Crouter et collaborateurs (1987) le sentiment de compétence paternelle n'a d'effet significatif sur aucune des dimensions de l'engagement paternel.

Certains chercheurs font l'hypothèse que le sentiment de compétence parentale est lui-même déterminé par un certain nombre de facteurs dont deux paraissent particulièrement importants parce qu'ils ont sans doute jusqu'ici constitué des obstacles importants à l'engagement paternel: la construction sociale de la paternité autour des thèmes de l'absence et de la passivité (Dulac, 1997) et l'absence de soutien social et institutionnel au rôle paternel (Lamb et Oppenheim, 1989; Levant et Doyle, 1983; McBride, 1989a, 1990, 1991a; Meyers, 1993; Palm et Palkovitz, 1988).

Une des démonstrations les plus convaincantes de l'existence d'un lien entre le sentiment de compétence parentale et l'engagement paternel vient de l'évaluation d'interventions qui visent à améliorer le niveau d'engagement paternel en agissant sur diverses dimensions de la compétence

des pères. Les rares études évaluatives disponibles indiquent que de tels programmes peuvent augmenter la sensibilité aux signaux de l'enfant (Honig et Pfannenstiel, 1991; Levant et Doyle, 1983), améliorer les habiletés de communication avec l'enfant (Devlin et al., 1992), augmenter le temps d'interaction avec les enfants et le niveau de responsabilité assumé dans les soins et l'éducation des enfants (McBride, 1990, 1991b), diminuer le niveau de stress associé au rôle parental (McBride, 1991a) et améliorer le fonctionnement familial (Cowan et Cowan, 1988).

En résumé, il ressort des études recensées que certaines caractéristiques du père le prédisposeraient à s'engager plus activement auprès de ses enfants: le rapport à son propre père dans l'enfance, la valorisation du rôle paternel, une personnalité extravertie ou altruiste et, dans une certaine mesure, le sentiment de compétence parentale. Certaines de ces études laissent cependant entrevoir que les caractéristiques personnelles du père ne contribuent à prédire l'engagement paternel que dans les familles où la mère n'est pas en emploi, peut-être parce que dans ces familles la décision de s'impliquer plus activement dans la vie des enfants est davantage une question de choix personnel que le résultat de pressions familiales ou sociales (Barnett et Baruch, 1987 ; Crouter et al. , 1987 ; Pleck 1985 ; Snarey, 1993 ; Volling et Belsky, 1991).

Certains résultats de recherche suggèrent par ailleurs que les caractéristiques individuelles jouent un rôle plus important sur l'engagement des pères que sur celui des mères. C'est notamment le cas du sentiment de compétence parentale (McHale et Huston, 1984), de certains traits de personnalité comme l'extraversion ou l'altruisme (Belsky et al., 1995) ou de la croyance en l'importance du rôle paternel pour le développement de l'enfant (Simons et al., 1990). L'explication réside dans la différence de socialisation au rôle parental. Parce que les femmes

ont été socialisées à assumer la responsabilité première des enfants, le niveau et la qualité de leur engagement auprès des enfants est moins susceptible d'être influencé par leurs attitudes, leurs croyances ou leurs traits de personnalité .

2. Caractéristiques du noyau familial

Sont regroupés ici les résultats des recherches qui analysent l'effet sur diverses dimensions de l'engagement paternel de certaines caractéristiques des mères, de la qualité de la relation conjugale et de caractéristiques des enfants.

2.1 Les caractéristiques des mères

De plus en plus de chercheurs s'intéressent au rôle des caractéristiques maternelles dans le déterminisme de l'engagement paternel. Certains d'entre eux soutiennent que les mères pourraient jouer un rôle de “gardiennes” (“gatekeeper”), régulant l'implication des pères auprès de leurs enfants (Lamb, 1986; Pleck, 1983; Yogman et al., 1988). Pour vérifier cette hypothèse, les chercheurs ont étudié l'effet, sur l'engagement paternel, de trois catégories de variables: les attitudes et croyances des conjointes à l'égard du rôle paternel, leur statut d'emploi et leur pouvoir économique au sein du ménage. Quelques études ont pu montrer que ces caractéristiques des mères étaient plus importantes pour prédire l'engagement paternel que les caractéristiques des pères (Barnett et Baruch, 1987; Feldman et al., 1983; Palkovitz, 1984; Radin, 1988; Starrels, 1994).

2.1.1 Les attitudes et croyances des conjointes à l'égard du rôle paternel

Parce que la relation conjugale est une source de soutien significative pour les parents (Belsky, 1984), des chercheurs ont voulu savoir jusqu'à quel point les attitudes et croyances des conjointes à l'égard du rôle paternel et du partage des responsabilités familiales pouvaient avoir une influence significative sur l'engagement paternel. L'intérêt pour cette question n'est pas sans rapport avec l'observation d'un phénomène d'ambivalence voire de résistance des mères à l'égard d'une implication plus active des hommes dans la sphère domestique (Badinter, 1992; Delaisi de Parseval, 1986; de Vilaine, 1986a, 1986b; Lamb, 1986). Au début de années '80, deux études américaines montraient que les pères qui auraient voulu s'impliquer davantage n'y étaient pas encouragés: 60 à 80% des conjointes n'y tenaient pas (Pleck, 1982; Quinn et Staines, 1979). Pour expliquer cette résistance des mères, il est en général suggéré qu'une participation plus active du père aux soins et l'éducation des enfants vient bouleverser la dynamique du pouvoir au sein de la famille. Certaines femmes peuvent être inquiètes à l'idée de partager le pouvoir qu'elles détiennent traditionnellement dans la sphère familiale, de renoncer à leurs prérogatives dans le rapport à l'enfant (de Vilaine, 1986a, 1986b; Leclerc, 1986; Pleck, 1982, 1983). D'autres craignent qu'une implication plus active des hommes auprès des enfants ne se traduise par une nouvelle division des tâches, les hommes choisissant les tâches les plus agréables, les plus gratifiantes, - jeu, stimulation, apprentissage - et laissant aux mères les tâches plus monotones, moins qualifiées - activités de subsistance, tâches domestiques - (Ferrand, 1984; Hawkins et Roberts, 1992).

Quelques chercheurs (Badinter, 1992; de Vilaine, 1986b; Hawkins et Roberts, 1992; Leclerc, 1986; Marsiglio, 1991; Pleck, 1982, 1983) ont fait l'hypothèse que de telles craintes pouvaient conduire à la mise à l'écart du père ou aux comportements critiques qui découragent ses efforts

pour prendre une part plus active au soin des enfants: en exigeant, nous disent-ils, que les tâches soient exécutées à leur façon et à leur rythme, les femmes n'en délaissent pas la responsabilité et contribuent à reproduire l'assignation du père à un rôle d'aide. Leclerc (1986) en conclut que «la question du père, c'est d'abord ceci : une question de place disponible » (p.101). Certaines données empiriques viennent appuyer cette hypothèse. Elles montrent que le père est d'autant plus susceptible de s'impliquer auprès de ses enfants que (1) sa conjointe a un souvenir positif de sa relation avec son père (Feldman et al., 1983; Radin, 1981,1982); (2) qu'elle a une attitude non stéréotypée à l'égard de la définition des rôles sexuels et du rôle paternel (Barnett et Baruch, 1987; Beitel et Parke,1998; McHale et Huston, 1984; Palkovitz, 1984; Russell, 1983); (3) qu'elle valorise le rôle paternel (de Luccie, 1995; Palkovitz, 1984; Simons et al., 1990); (4) qu'elle a une perception positive de la motivation et de la compétence de son conjoint à prendre soin des enfants (Beitel et Parke,1998; Cowan et Cowan,1987; McBride et Rane, 1998) et (5) qu'elle souhaite lui voir prendre une part plus active dans les tâches reliées au soin des enfants (McHale et Huston,1984). L'étude de Beitel et Parke (1998) montre par ailleurs que certaines dimensions de l'engagement paternel sont plus perméables aux attitudes et croyances maternelles, comme le temps consacré aux soins directs à l'enfant et le temps passé seul avec l'enfant. Les attitudes maternelles ont peu d'effet sur la participation aux jeux des enfants, un rôle plus traditionnel chez le père nord-américain.

2.1.2 Le statut d'emploi des mères

Il y a, dans la littérature scientifique, un certains consensus quant à la valeur prédictive du statut d'emploi des mères sur l'engagement paternel. De nombreuses enquêtes de nature transversale (Barnett et Baruch, 1987; Beitel et Parke, 1998; Coverman, 1985; Crouter et al., 1987; Darling-Fisher et Tiedje, 1990; Nock et Kingston, 1988; Pleck, 1985; Radin et Goldsmith, 1989; Russell, 1982; Sagi, 1982) ou longitudinale (Cowan et Cowan, 1987; Snarey, 1993) montrent en effet que les hommes sont d'autant plus impliqués dans la vie de leurs enfants que leurs conjointes travaillent à l'extérieur et que le nombre d'heures qu'elles consacrent à leur travail est important (Barnett et Baruch, 1987; Cowan et Cowan, 1987; Deutsch et al., 1993; Marsiglio, 1991; Sagi, 1982). Il y a donc tout lieu de penser que le fait que la conjointe travaille à l'extérieur crée une pression pour que le père prenne une part plus active aux soins et à l'éducation des enfants. Certains des résultats obtenus suggèrent toutefois que l'impact positif du statut d'emploi des mères se manifeste davantage au niveau des dimensions instrumentales de l'engagement paternel (soins physiques) qu'à celui de ses dimensions expressives-affectives (activités ludiques, stimulation, socialisation) (Barnett et Baruch, 1987; Bloom-Feshbach, 1981; Crouter et al., 1987; Harris et Morgan, 1991; Nock et Kingston, 1988; Snarey, 1993).

Une des principales limites de ces études est qu'elles ont le plus souvent traité l'emploi maternel comme une variable unidimensionnelle, ne tenant compte ni des conditions d'exercice de l'emploi, ni des attitudes à l'égard du travail (en particulier la satisfaction au travail). On peut par exemple se demander si la relation observée entre le statut d'emploi des mères et l'engagement paternel se confirme dans le cas où l'emploi maternel est peu gratifiant et ne permet ni autonomie ni créativité, donc lorsque la sphère domestique continue à être leur principale source de pouvoir. Il y a également tout lieu de penser que le cycle de vie familiale doit interagir avec

l'emploi maternel pour expliquer les variations dans le niveau d'engagement des pères auprès de leurs enfants.

2.1.3 Le pouvoir formel et informel dans la famille

Au-delà du nombre d'heures que consacre la mère à son travail, certains chercheurs ont tenté de vérifier l'effet sur l'engagement paternel des ressources (revenus et prestige occupationnel) relatives des conjoints en tant que source de pouvoir dans la famille. Les résultats obtenus tendent à indiquer que plus le niveau de revenu de la mère se compare à celui du père, plus ce dernier a tendance à s'impliquer auprès de ses enfants (Steil et Turetsky, 1987; Deutsch et al., 1993; Starrels, 1994). À l'inverse, plus l'écart entre les ressources des conjoints est favorable au père, moins celui-ci consacre de temps à ses enfants. L'étude de Starrels (1994) en particulier montre que le père est d'autant plus présent auprès de ses enfants que les revenus de la conjointe sont comparables aux siens et que celle-ci s'attribue une influence importante dans le processus familial de prise de décision.

2.2 La qualité de la relation conjugale

Plusieurs études ont mis en lumière une association significative entre l'engagement paternel et diverses mesures de la qualité de la relation conjugale. Les résultats obtenus reflètent le rôle déterminant sur l'engagement paternel du soutien offert par la conjointe.

Déjà à la fin des années '70, Belsky (1979) observait que dans les familles où les conjoints arrivent à communiquer efficacement, le père est très activement impliqué auprès de son enfant

de 15 mois. Réalisées plusieurs années plus tard, trois études transversales (de Luccie, 1995; Harris et Morgan, 1991; McBride et Mills, 1993) confirment que les hommes sont d'autant plus impliqués auprès de leurs enfants que la relation avec leur conjointe est harmonieuse ou satisfaisante. Avec un devis longitudinal, les études de Belsky et al.(1991), de Cowan et Cowan (1987), de Feldman et al.(1983), de Levy-Shiff et Israelshivi (1988), de Nugent (1991) et de Volling et Belsky (1991) montrent que la qualité de la relation conjugale avant la naissance de l'enfant est un facteur prédictif significatif de l'engagement du père dans les soins physiques et la relation affective à l'enfant quelques mois ou même quelques années plus tard. L'étude de Belsky et al. (1991) a la particularité de mesurer l'effet, sur les conduites paternelles, des changements survenus dans la relation conjugale au cours des trois années qui suivent la naissance d'un premier enfant. Les résultats obtenus indiquent que le maintien ou l'amélioration de la qualité de la relation conjugale au fil des ans est associée à des conduites paternelles positives (affectueuses, stimulantes, fondées sur l'encouragement et l'approbation) avec l'enfant de trois ans, alors que la dégradation de la relation est associée à des conduites paternelles négatives (distantes, fondées sur la critique et la désapprobation) et ce, quelque soit le sexe de l'enfant. L'étude de Snarey (1993) qui a suivi pendant plus de vingt ans la relation d'un groupe de pères avec l'aîné de leurs enfants confirme le rôle déterminant de la relation conjugale sur l'engagement paternel. Le chercheur constate que l'harmonie conjugale est le facteur prédictif le plus puissant du niveau global d'engagement paternel et plus spécifiquement de l'implication du père dans les activités de soutien au développement socio-affectif de son enfant.

Les travaux de Crouter et al. (1987) et de Volling et Belsky (1991) montrent par ailleurs que le statut d'emploi de la conjointe introduit certaines variations dans la direction des relations

statistiques observées entre la qualité de la relation conjugale et le niveau d'engagement paternel. Les chercheurs observent en effet que dans les familles où les deux parents ont un emploi, le père est d'autant plus impliqué auprès de son enfant que la relation avec la conjointe est plus conflictuelle. Pour expliquer leurs résultats, les auteurs suggèrent que les tensions provoquées par les négociations entourant le partage des tâches et la socialisation des enfants peuvent, avec le temps, devenir assez fortes pour teinter leurs sentiments à l'égard de la conjointe. Dans les familles où le père est seul soutien économique, Crouter et al. (1987) ne relèvent aucune association significative entre la qualité de la relation conjugale et le niveau d'engagement paternel. Volling et Belsky (1991) constatent au contraire que dans ces familles, le père est plus susceptible d'assumer la responsabilité des soins aux enfants s'il a connu des relations conjugales satisfaisantes avant la naissance de l'enfant et si la qualité de ces relations s'est maintenue par la suite.

Seulement quatre des études recensées soit celles de Deutsch et al. (1993), de Grossman et al. (1988), de Simons et al. (1990) et de Woodworth et al.(1996), ne confirment en aucune façon l'effet prédictif de la qualité de la relation conjugale sur l'engagement paternel. Pour McBride et Rane (1998), par ailleurs, l'alliance parentale et plus spécifiquement le sentiment de partager une vision commune de la façon d'interagir avec les enfants est un prédicteur plus puissant de l'engagement paternel que les mesures globales de la qualité de la relation conjugale.

2.3 Les caractéristiques des enfants

Quelques chercheurs ont examiné le rôle des caractéristiques des enfants dans la prédiction du niveau d'engagement paternel. L'étude de Marsiglio (1991) en particulier arrive à la conclusion que le nombre, l'âge et le sexe des enfants sont des facteurs prédictifs plus constants et plus puissants de l'engagement paternel que les caractéristiques du père ou celles de la mère. Le chercheur note toutefois que si ces variables sont des déterminants importants du temps que le père consacre aux activités ludiques et aux conversations en tête à tête avec leurs enfants, elles ont en revanche peu d'impact sur le temps consacré aux activités de stimulation intellectuelle telles que l'aide aux devoirs ou la lecture.

C'est l'effet du sexe de l'enfant qui a suscité le plus d'intérêt dans la communauté scientifique, avec des résultats très variables. Certaines études (Barnett et Baruch, 1987; Cooksey et Fondell; 1996; Harris et Morgan, 1991; Marsiglio, 1991; Starrels, 1994) rapportent que les pères s'impliquent davantage avec leurs fils, sans doute nous proposent leurs auteurs, parce qu'ils se sentent mieux préparés pour jouer ou discuter avec des enfants du même sexe. Les études de Cooksey et Fondell (1996), de Harris et Morgan (1991) et de Marsiglio (1991) montrent en particulier que l'influence du sexe de l'enfant est médiatisée par le sexe des autres membres de la fratrie; les auteurs constatent plus spécifiquement (1) que c'est dans les familles constituées uniquement de garçons que le niveau d'engagement paternel est le plus élevé et (2) que les pères sont d'autant plus susceptibles d'avoir des relations stimulantes, affectueuses et chaleureuses avec leurs filles que celles-ci ont des frères. Dans d'autres études en revanche, le sexe de l'enfant n'introduit aucune différence significative sur le niveau d'engagement paternel (Grossman et al., 1988; Russell et Russell, 1987; Radin et Goldsmith, 1989; Snarey, 1993).

Les résultats relatifs à l'âge des enfants ne sont guère plus concluants, les uns observant que le père est d'autant plus susceptible de participer aux soins des enfants que ceux-ci sont jeunes (Barnett et Baruch, 1987; Coverman, 1985; Coverman et Sheley, 1986; de Luccie, 1995), les autres constatant au contraire que les hommes s'impliquent davantage lorsque leurs enfants sont plus âgés (Russell, 1982; Snarey, 1993; Cooksey et Fondell (1996). Enfin, les rares travaux qui ont tenté de mettre en lumière les liens existant entre la personnalité de l'enfant et l'engagement paternel obtiennent également des résultats contradictoires. Sirignano et Lachman (1985) observent que les pères dont les enfants ont un tempérament difficile ont un moins grand sentiment d'efficacité comme parents. Simons et al. (1990) montrent que le fait de percevoir son enfant comme difficile est un facteur prédictif important de la qualité des conduites parentales aussi bien chez le père que chez la mère. Les auteurs notent que plus le père a l'impression que son enfant est difficile, moins il s'engage dans des conduites parentales constructives et plus il adopte des conduites négatives. Les études de Volling et Belsky (1991) et de Woodworth et al. (1996) ne trouvent en revanche aucune association significative entre le tempérament de l'enfant et diverses dimensions de l'engagement paternel ou de la qualité des conduites paternelles.

Les résultats rapportés dans cette section mettent surtout en lumière l'importance du rôle des mères dans le déterminisme de l'engagement paternel. Ils montrent que les hommes sont d'autant plus susceptibles de s'engager auprès de leurs enfants que leurs conjointes les y encouragent parce qu'elles reconnaissent et valorisent le rôle paternel et parce que, travaillant à l'extérieur, elles ont elles-mêmes moins de temps à consacrer aux enfants. Certaines études suggèrent que l'effet positif du soutien maternel se manifeste surtout sur les dimensions du rôle parental qui traditionnellement leur étaient dévolues, comme les soins physiques aux enfants.

Il y a, de plus, dans la littérature scientifique, certaines indications à l'effet que l'engagement paternel serait plus dépendant du soutien du conjoint que l'engagement maternel (Belsky et Volling, 1986; Belsky et al., 1991; Lamb et Elster, 1985). De tels résultats ne prennent leur sens que s'ils sont rapportés au modèle dominant en matière de division des rôles sexuels: dans la mesure où les femmes ont été socialisées à assumer la responsabilité première des enfants alors que les hommes y étaient peu préparés, parce que le rôle paternel est moins bien défini et codifié que le rôle maternel, se perpétue une division du travail qui, dans la famille, confère aux femmes le statut d'expert en matière de soins aux enfants.

Les résultats des recherches analysées dans cette section suggèrent enfin que le niveau d'engagement paternel est le résultat d'une négociation tacite ou explicite entre conjoints sur la base de leurs croyances et de leurs attentes respectives, du temps dont chacun dispose et du pouvoir que chacune détient dans la sphère familiale.

3. Caractéristiques de l'environnement socio-économique

Un nombre croissant d'études associent la qualité des conduites parentales au degré d'exposition au stress généré par certaines caractéristiques de l'environnement socio-économique: le niveau de pauvreté et la dégradation des conditions de vie qui en résulte, le sous-emploi, le chômage ainsi que certaines conditions d'exercice de l'emploi. À quelques exceptions près, ces études se sont cependant davantage intéressées aux conduites des mères qu'à celles des pères.

3.1 Le statut socio-économique

La relation entre le statut socio-économique et le niveau d'engagement paternel reste très peu documentée, la plupart des études sur la paternité portant sur les familles blanches de classe moyenne. L'influence du niveau de scolarité en particulier n'est pas très claire encore. Quelques études, parmi les plus récentes, relèvent un effet positif du niveau de scolarité sur certaines dimensions de l'engagement paternel, notamment sur les activités de socialisation et de stimulation intellectuelle des enfants (Cooksey et Fondell, 1996; Marsiglio, 1991; Snarey, 1993; Volling et Belsky, 1991). Ces études montrent en revanche que le niveau de scolarité n'a pas d'effet significatif sur l'implication dans les conduites de jeu ou sur toute forme d'engagement du père auprès des enfants de moins de cinq ans. Les travaux de Coverman et Sheley (1986), de Barnett et Baruch (1987), de Lamb et al. (1988), de Grossman et al. (1988), de Simons et al. (1990) et de Starrels (1994) enfin ne trouvent aucune association significative entre le niveau de scolarité et diverses dimensions de l'engagement paternel.

Parmi les études recensées, une seule étude, celle de Lévy-Schiff et Israelashvili (1988), met en évidence une influence du prestige occupationnel sur l'engagement paternel. Les résultats obtenus indiquent que le père est d'autant moins impliqué dans les activités de socialisation et les conduites de jeu avec ses enfants qu'il a une occupation de statut élevé. On constatera que le sens des relations statistiques est, ici, à l'inverse de ce qui est observé pour la scolarité : ces résultats laissent supposer que lorsqu'un niveau de scolarité élevé se traduit par une occupation prestigieuse, le père a moins tendance à s'impliquer dans ce type

d'activités avec ses enfants, sans doute parce que, dans ce cas, l'emploi est plus exigeant. Les résultats de Lévy-Schiff et Israelashvili (1988) montrent toutefois que le statut professionnel n'a pas d'influence significative sur les dimensions plus instrumentales de l'engagement paternel telles que la participation aux soins de base de l'enfant. Les études de Radin et Sagi (1982) et de Woodworth et al. (1996) observent une influence positive sur diverses dimensions de l'engagement paternel d'un indice de statut socio-économique prenant en compte le niveau de scolarité et le prestige de l'occupation. Dans l'étude de Woodworth et al. (1996), l'indice utilisé explique à lui seul 16% de la variance observée sur la qualité des conduites paternelles avec des enfants de 10 à 30 mois, telle que mesurée en situation d'observation libre.

L'effet de la situation économique est plus clair. Des études américaines (Elder et Caspi, 1988; Elder et al., 1992; McLoyd et Flannagan, 1990; Perloff et Buckner, 1996; Simons et al., 1990) mettent en lumière l'effet négatif des contraintes financières et de la pauvreté chronique sur les conduites paternelles. Les travaux de Simons et al. (1990) et de Elder et al. (1992) ont été réalisés dans une région rurale du Midwest américain fortement touchée par la crise économique au début de années '80. Simons et al. (1990) démontrent que la précarité financière est indirectement associée à la qualité des conduites parentales du père par le biais de l'effet exercé sur le système de croyances des conjoints, la façon dont le père perçoit son enfant et la détresse psychologique. Plus spécifiquement, les résultats obtenus indiquent que les difficultés financières augmentent le niveau de détresse psychologique du père et sa tendance à percevoir négativement son enfant alors que diminue la propension à valoriser le rôle parental. Ces variables ont à leur tour un effet négatif sur la qualité des

conduites paternelles, augmentant les risques de conduites hostiles et coercitives à l'égard des enfants.

Les travaux de Elder et de son équipe (1992) font ressortir un modèle complexe de relations entre les contraintes économiques et la qualité des conduites paternelles. Ils montrent qu'une situation économique difficile (niveau de revenu se situant sous le seuil de pauvreté, perte significative de revenus ou instabilité d'emploi) augmente la tendance à se sentir limité dans ses choix et oblige à faire certains ajustements qui sont vécus comme une perte pour la famille, perte d'autonomie financière (emprunts, recours à l'aide sociale) et perte de statut (baisse du niveau de vie, changements dans le style de vie). Ce sentiment de perte augmente le niveau de détresse psychologique du père ce qui a pour effet de créer des tensions dans la relation conjugale. Le niveau accru de détresse psychologique et les tensions conjugales qui en résultent augmentent à leur tour la propension à adopter des comportements hostiles à l'égard des enfants (ton de voix agressif, dénigrement, critiques acerbes et répétées). L'étude de Elder et ses collègues suggère par ailleurs que les pères sont plus vulnérables que les mères au stress économique généré par la précarité financière parce que celle-ci compromet une dimension centrale du rôle paternel soit celle de pourvoyeur économique. Larson et al. (1994) constatent que le stress causé par l'insécurité d'emploi est significativement associé à la confusion dans la définition et le partage des rôles dans la famille, aux tensions dans la relation conjugale et dans les relations avec les enfants ainsi qu'à l'absence de manifestations d'affection en général et ceci, tant chez le père que chez la mère.

3.2 Le chômage

Le caractère structurel du chômage dans nos sociétés a conduit certains chercheurs à se demander si la plus grande disponibilité en temps des chômeurs se traduisait par un niveau d'implication plus élevé dans les soins et la relation affective à l'enfant. Les résultats sont équivoques parce qu'il est rarement tenu compte dans ces études des circonstances de la perte d'emploi, de la durée du chômage, du statut d'emploi de la conjointe et de la qualité des relations familiales avant le chômage.

Quelques études ont montré que, par rapport aux pères qui ont un emploi, ceux qui sont en chômage s'impliquent davantage dans les soins aux enfants (Casper et O'Connell, 1998; Johnson et Abromovitch, 1985; Kaufman, 1982 : in Jones, 1991; Radin et Goldsmith, 1989; Warr et Payne, 1983 : in Jones, 1991). Dans l'étude de Radin et Goldsmith (1989), les pères de milieu ouvrier sont d'autant plus engagés auprès de leurs enfants, qu'ils sont en chômage, qu'ils valorisent le rôle paternel, que la mère a un travail salarié et qu'il n'y a pas d'enfants plus vieux pour prendre soin des enfants d'âge préscolaire. Les quatre variables expliquent 64% de la variance observée sur l'indice global d'engagement paternel. Les auteurs signalent que les répondants et leurs conjointes attribuent leur situation à la récession: ne se sentant pas responsable personnellement de la perte de son emploi, le père n'est pas atteint dans son estime de soi et, ce faisant, ne se sent pas menacé par le fait d'assumer des tâches traditionnellement dévolues aux femmes. Les auteurs constatent cependant que parmi les chômeurs, les plus susceptibles de s'impliquer auprès de leurs enfants sont ceux qui ont une attitude non traditionnelle à l'égard du rôle paternel. Johnson et Abromovitch (1985) notent, chez un groupe de pères torontois, également de milieu ouvrier, que la perte de leur emploi

les a en général conduits à participer davantage aux soins de leurs enfants mais qu'ils en retirent certaines insatisfactions: ils trouvent en effet peu de valorisation dans ce rôle qu'ils sont forcés à jouer et pour lequel ils se sentent peu compétents. Ces résultats suggèrent que c'est une chose de s'impliquer pour le bien de l'enfant et par souci d'équité à l'égard de la conjointe, mais que s'en est une autre que de s'y voir contraint par la situation économique.

Trois études, celles de Shamir (1986), de Barnett et Baruch (1987) et de Marsiglio (1991), ne trouvent aucune association significative entre le statut d'emploi du père et l'intensité de son engagement auprès des enfants: elles montrent par conséquent qu'en dépit du temps dont ils disposent, les pères sans emploi ne sont pas plus impliqués dans les soins et l'éducation des enfants que ceux qui sont en emploi. Une série de recherches suggère par ailleurs que l'impact potentiellement bénéfique de la plus grande disponibilité des chômeurs peut être annulé par les effets stressants de l'insécurité financière et des redéfinitions de rôle. Il ressort en effet de l'importante littérature recensée par Jones (1990, 1991) sur les liens entre chômage et conduites parentales que (1) la perte d'un emploi et plus encore le chômage chronique augmentent la probabilité que le père adopte des conduites abusives à l'égard de ses enfants et (2) que cette association doit être rapportée aux effets du chômage sur l'insécurité financière, les tensions conjugales, la détresse psychologique, l'abus d'alcool, une perception négative de ses enfants, une perte de statut dans la famille et l'isolement social. Jones en conclut que l'augmentation du temps passé avec les enfants peut, dans le cas où le père est soumis à ces diverses sources de stress, constituer un facteur de risque de mauvais traitements.

3.3 L'univers de travail du père

Un des domaines d'expérience le plus susceptible d'influencer la relation père enfant est bien sûr celui du travail. Dans cette section, nous passons en revue les résultats de recherche relatifs à l'effet sur l'engagement paternel de trois volets de l'univers de travail des pères: le rapport au travail, les conditions d'exercice de l'emploi et le soutien formel offert par le milieu de travail (mesures de conciliation entre le travail et la famille).

3.3.1 Le rapport au travail

Les études recensées se sont intéressées à l'effet sur l'engagement paternel de deux dimensions du rapport au travail: l'investissement dans le rôle de travail et la satisfaction au travail. La notion d'investissement dans le travail dénote la centralité du travail dans la vie des individus, le temps et l'énergie consacrés à l'emploi. Plusieurs études ont tenté de mesurer le rôle de cette variable dans la détermination du niveau d'engagement paternel. Toutes convergent vers une même conclusion: plus le père investit de temps et d'énergie dans son travail, moins il s'implique activement dans la vie de ses enfants. Ces études montrent en particulier que plus le nombre d'heures consacrées au travail est élevé, moins le père a tendance à s'engager auprès de ses enfants (Beitel et Parke, 1998; Coverman, 1985; Cowan et Cowan, 1988; Lamb et al., 1988; McHale et Huston, 1984; Marsiglio, 1991; Moen, 1982; Nock et Kingston, 1988; Staines et Pleck, 1983). Les résultats obtenus par certains chercheurs suggèrent que certaines dimensions de l'engagement paternel sont plus vulnérables que d'autres aux pressions des horaires de travail, notamment la participation aux loisirs et aux activités sociales des enfants (Crouter et al., 1987; McHale et Huston,

1984; Marsiglio, 1991; Nock et Kingston, 1988). Aucune influence n'est notée sur la participation aux soins physiques des enfants (Barnett et Baruch, 1987; Crouter et al., 1987; McHale et Huston, 1984), aux jeux des enfants et à la supervision des devoirs (Marsiglio, 1991; Nock et Kingston, 1988).

Dans un autre registre, Entwisle et Doering (1988) montrent que des aspirations professionnelles élevées limitent la disponibilité du père à son enfant. Les résultats de Feldman et al. (1983) indiquent qu'un père est d'autant moins impliqué dans les soins à l'enfant et les activités ludiques avec celui-ci que le travail occupe une place centrale dans sa vie. Peut-être parce que leur échantillon est constitué de parents d'enfants plus âgés, l'étude de Grossman et al. (1988) arrive à des conclusions différentes. Les auteurs notent que plus le père investit psychologiquement dans son travail, plus il a tendance à soutenir la capacité affiliative de son enfant (capacité à se montrer chaleureux, attentif et sensible aux signaux de l'enfant). Les chercheurs notent en revanche que l'investissement dans le travail n'a aucune influence significative sur la quantité des interactions avec les enfants.

Si le temps et l'énergie consacrés au travail font obstacle à un engagement plus actif du père auprès de ses enfants, la satisfaction au travail semble au contraire avoir un effet positif. Kemper et Reichler (1976, cité dans Volling et Belsky, 1991) par exemple, montrent qu'un niveau élevé de satisfaction au travail est inversement relié à l'usage de méthodes disciplinaires coercitives. Dans l'étude de Grossman et al. (1988), la satisfaction au travail est la variable prédictive la plus constante des diverses dimensions de l'engagement paternel. Les auteurs observent cependant que le sens de la relation statistique varie selon la dimension retenue de l'engagement paternel:

un effet positif est noté sur la qualité des interactions avec les enfants (telle que mesurée en situation d'observation) alors que l'influence sur le temps d'interaction avec les enfants est négative. Ces résultats indiquent en d'autres termes que les pères les plus satisfaits de leur travail passent moins de temps avec leurs enfants mais, lorsque présents, ont avec eux des relations affectueuses, sensibles, stimulantes et propres à contribuer au développement de l'autonomie chez l'enfant.

3.3.2 Les conditions d'exercice de l'emploi

En dépit de l'importance de la sphère de travail dans la vie des hommes, bien peu d'études ont examiné l'hypothèse d'un impact sur le comportement paternel des conditions de travail. L'effet de trois catégories de variables a été étudié: le contenu du travail (complexité de la tâche et autonomie au travail), la charge mentale et le climat de travail.

Le contenu du travail

Les premières recherches sur l'effet du contenu du travail remontent au début de années '60. Les travaux classiques de l'équipe de Khon (1969) montrent que les hommes dont les tâches sont peu qualifiées et étroitement supervisées et qui disposent de peu d'autonomie dans leur travail ont, d'une part, des pratiques éducatives qui visent à inculquer l'obéissance et la conformité chez l'enfant et, d'autre part, des pratiques disciplinaires qui favorisent la punition physique. À l'inverse, ceux qui occupent des emplois complexes où ils disposent de beaucoup d'autonomie valorisent l'indépendance et le sens de l'initiative chez leurs enfants. Pour Khon et ses collaborateurs, ces résultats suggèrent que le milieu de travail constitue un espace de socialisation au rôle parental: l'expérience vécue au travail modèle la conception

que se font les acteurs des atouts que doivent posséder leurs enfants pour réussir dans la vie, des valeurs à leur inculquer et de la meilleure façon de le leur inculquer.

Des recherches plus récentes tendent à confirmer l'hypothèse de la socialisation par le travail. Crouter (1994) a étudié la relation entre conditions de travail et conduites parentales chez un groupe d'employés d'une usine reconnue pour son mode de gestion de type participatif (donc propre à encourager l'autonomie, l'innovation, la résolution collective des problèmes). Les ouvriers, les employés et les gestionnaires interrogés par la chercheuse soulignent que le fait de travailler dans un tel contexte leur permet d'acquérir des compétences sociales, des habiletés de communication, des capacités d'organisation, des habiletés de résolution de problèmes qu'ils mettent à profit comme parents. Ils rapportent notamment des relations parents-enfants plus démocratiques, davantage basées sur le consensus. Dans une étude réalisée auprès de 188 pères et mères d'enfants âgés de 5 à 7 ans, tous les deux en emploi, Greenberger et al. (1994) notent que les pères dont le travail est complexe (dimensions de supervision et de négociation) et stimulant (comportant des défis, une variété de tâches et de l'autonomie) sont plus susceptibles d'avoir des conduites parentales positives, i.e. d'avoir recours à un style de discipline adéquat, d'être affectueux et sensibles à l'enfant et de fournir des explications de qualité sur les événements. À l'inverse, les pères dont le travail est étroitement supervisé et comporte peu de défis sont plus susceptibles d'avoir des pratiques disciplinaires coercitives ou laxistes.

Certaines études suggèrent par ailleurs que les expériences vécues au travail ont une influence plus indirecte sur les conduites paternelles par le biais de leur effet sur le bien-être

psychologique des individus. Les travaux subséquents de Kohn (Kohn et Schooler, 1983) montrent que l'absence d'autonomie dans le travail, la monotonie des tâches, la sous utilisation des qualifications et la surcharge de travail créent des tensions, de l'inquiétude et de l'agressivité qui se traduisent par des comportements impatients et irritables avec les enfants voire leur mise à l'écart. Étudiant l'influence de certaines conditions de travail sur les conduites parentales de 59 ouvriers, pères d'enfants âgés de 8 à 12 ans, Grimm-Thomas et Perry-Jenkins (1994) constatent que les pères qui estiment avoir beaucoup d'autonomie au travail, du contrôle sur leurs tâches, la possibilité d'innover et le soutien du supérieur hiérarchique ont de plus hauts niveaux d'estime de soi ce qui, dans la famille, se traduit par des comportements plus affectueux et acceptants avec les enfants et des pratiques disciplinaires moins basées sur la culpabilité et le dénigrement.

La charge mentale du travail

Quelques chercheurs ont étudié l'effet sur les conduites paternelles d'un travail comportant un niveau élevé de charge mentale. Une des principales sources de stress professionnel, la charge mentale du travail est le résultat du cumul de certaines conditions de travail: les pressions à la productivité, le caractère répétitif des tâches, la surcharge de travail et le niveau élevé d'attention requis par la tâche. Déjà à la fin des années '70, l'étude de Piotrkowski (1979; in Belsky et Vondra 1989) associait les sentiments d'humiliation liés à un emploi épuisant et peu gratifiant à l'absence de disponibilité à l'enfant. Des études plus récentes (Repetti, 1994; Greenberger et al., 1994) tentent de vérifier ces résultats avec des résultats différents.

Les travaux de Repetti (1994) confirment les résultats de Piotrkowski. Réalisée auprès de 52 contrôleurs aériens, l'étude de Repetti montre en effet que les pères qui rapportent avoir été exposés à une charge de travail très élevée au cours de la journée de travail ont tendance, le soir venu, à éviter les interactions exigeant un niveau élevé d'investissement physique et émotif (par exemple, la supervision des devoirs et la discipline de routine) avec leurs enfants de 5 et 6 ans. Des mesures objectives de la charge mentale du travail (visibilité réduite conjuguée à un trafic aérien élevé) sont également significativement associées à des sentiments moins favorables à l'égard des interactions avec les enfants. La chercheuse n'observe toutefois aucune relation significative entre la charge mentale du travail et le temps consacré aux enfants, ce qui lui permet de conclure que cette variable prédit la qualité mais pas la quantité des interactions pères-enfants. Pour expliquer ces résultats, Repetti fait l'hypothèse que ces comportements de retrait constituent un mécanisme de défense contre les effets du stress: ils permettent de retrouver un niveau normal de fonctionnement émotif et physiologique et de refaire le plein d'énergie. À court terme, ces comportements de retrait social agissent comme facteurs de protection à l'égard des comportements agressifs: comme le montrent les résultats de Repetti, de retour d'une journée de travail particulièrement stressante, les contrôleurs aériens expriment moins de colère et manifestent moins d'hostilité lorsqu'il leur est possible de prendre une distance. La chercheuse note toutefois que de tels comportements, répétés jour après jour dans les situations de stress chronique au travail, peuvent avoir pour conséquences des relations parents enfants difficiles, voire hostiles.

Les résultats de Greenberger et al. (1994) confirment partiellement les conclusions de Repetti. Les chercheurs notent que les pères qui sont exposés à des cadences de travail

élevées consacrent moins de temps à leurs enfants les jours de semaine et ont davantage tendance à adopter des pratiques disciplinaires négatives lorsqu'ils sont présents. Ce type de condition de travail n'a cependant pas d'influence significative sur d'autres dimensions de la qualité des conduites paternelles telles qu'observées en situation d'observation, notamment les manifestations d'affection.

Le climat de travail

Quatre chercheurs ont tenté de vérifier l'hypothèse d'un lien entre le climat de travail et la qualité des conduites paternelles : ils montrent qu'un réseau de collègues soutenant encourage les travailleurs à partager leurs préoccupations ce qui, en retour, contribue à améliorer les relations avec les enfants. Les données de l'étude de Riley (1990) réalisée auprès de 70 pères d'enfants de 6 ans indiquent que, pour les pères de familles à double revenu, l'importance du réseau de relations à l'extérieur de la famille (notamment dans le milieu de travail) est significativement associée à un plus haut niveau d'implication dans l'éducation des enfants. Dans une étude menée auprès de 300 parents d'enfants d'âge préscolaire, Greenberger et al. (1989) montrent que le soutien offert par les collègues de travail contribue de façon significative à diminuer les tensions entre le travail salarié et les responsabilités familiales chez les pères. L'étude de Grimm-Thomas et Perry-Jenkins (1994) note que les ouvriers qui bénéficient d'un réseau de collègues soutenant ont nettement moins tendance à avoir recours à des méthodes de gestion des comportements basées sur la culpabilisation et le dénigrement. Les travaux de Repetti (1989, 1994) enfin montrent qu'un climat de travail conflictuel prédispose à des comportements impatients et irritables avec les enfants le soir venu.

3.3.3 Le soutien formel offert par le milieu de travail

Une partie de la solution au problème de la conciliation entre le travail et les responsabilités familiales, pour le père comme pour la mère, réside dans la mise en place de mesures sociales et de dispositions conventionnelles. Au nombre des mesures les plus souvent revendiquées figurent les aménagements du temps de travail, les garderies en milieu de travail, les congés parentaux, les congés de paternité rémunérés, les congés pour obligations familiales ainsi qu'une révision des critères de promotion dans les entreprises. De telles mesures commencent à peine à voir le jour au Québec (Beaupré, 1989; Guérin et al., 1994) et aux États-Unis (Hawkins et Roberts, 1992; Lamb et Oppenheim, 1989; Levine et Pittinsky, 1997), à la faveur des revendications des femmes.

On dispose à ce jour de peu de données empiriques sur l'efficacité de ces mesures en termes d'amélioration de l'engagement paternel. Les données de Staines (1985) et de Casper et O'Donnell (1998) montrent que les hommes qui bénéficient d'horaires de travail flexibles sont plus susceptibles de participer activement au soin des enfants. L'étude de Greenberger et al. (1989) en revanche n'observe un effet positif du soutien formel offert par le milieu de travail (horaires flexibles et aide pour la garde des enfants) que pour les mères seulement. Les études suédoises de Lamb et al. (1988) et de Haas (1990) révèlent que plus le père se prévaut d'une part importante du congé parental à la naissance de l'enfant, plus il est susceptible, deux ans plus tard, d'être disponible à ses enfants, de participer aux soins et à l'éducation des enfants, voire d'en assumer la responsabilité. L'étude de Haas montre de plus que les pères qui ont bénéficié de la mesure ont plus tendance à se sentir compétents comme parents et que leurs conjointes sont plus

susceptibles de leur attribuer de hauts niveaux d'habiletés parentales. Pour les États-Unis, une étude de Pleck (1993) confirme l'effet positif de la durée du congé dont se prévaut le père à la naissance de son enfant sur son engagement ultérieur auprès de cet enfant.

De telles mesures, lorsqu'elles existent, sont cependant encore peu utilisées par les hommes. En Suède, où existe depuis 1974 un congé parental post-natal d'une durée de 15 mois dont le père et la mère peuvent se prévaloir alternativement, les statistiques disponibles indiquent que les hommes ont été lents à se prévaloir de la mesure et l'utilisent toujours pour des périodes plus courtes que les femmes en dépit de conditions financières très avantageuses (12 mois avec une indemnité équivalant à 90% du salaire). Au début des années '90, 44 % des pères se prévalaient de la mesure mais n'utilisaient que 53 jours en moyenne sur les 12 mois rémunérés comparativement à 225 jours pour les femmes (Haas, 1991; Pleck, 1993). Au Québec, où existe un congé parental de dix semaines compensé au taux de l'assurance-chômage, seulement 4,2% des utilisateurs sont des hommes (Moisan, 1997). Aux États-Unis, où le congé parental n'est pas rémunéré, les hommes utilisent en moyenne cinq jours de congé qu'ils prennent à même leur banque de congés maladie ou de vacances (Hyde et al., 1993; Levine et Pittinsky, 1997; Pleck, 1993).

Pour expliquer le manque d'empressement des hommes à se prévaloir de leur droit au congé parental, divers facteurs sont invoqués dans les études recensées. D'abord, des facteurs biologiques ou physiques, particulièrement importants si le congé offert est bref : la durée de l'allaitement, les problèmes de santé ou les besoins de récupération de la mère (Haas et Hwang, 1995; Hyde et al., 1993; Moisan, 1997). Ensuite, des facteurs économiques: la volonté de

minimiser les pertes financières qui, dans l'état actuel des choses, sont souvent plus grandes lorsque c'est le père qui prend le congé (Hyde et al., 1993; Levine et Pittinsky, 1997; Moisan, 1997; Pleck, 1993). Puis, des facteurs sociaux: le fait que les diminutions de salaire qui accompagnent de telles mesures portent atteinte au statut de pourvoyeur des hommes et la crainte de la désapprobation sociale qui en résulte (Haas, 1991; Pleck, 1993). Enfin, des facteurs liés à la culture organisationnelle. Un des obstacles les plus importants à une plus grande utilisation du droit au congé parental est en effet la crainte des conséquences négatives sur le climat de travail et la carrière (Ferrand, 1984; Haas, 1990; Hyde et al. 1993; Levine et Pittinsky, 1997; Moisan, 1997; Pleck, 1993). Certains sont réticents à l'idée d'occasionner une surcharge de travail pour les collègues. D'autres craignent que le recours à ces congés ne soit interprété comme un manque d'intérêt face au travail, voire comme un manque de fidélité à l'endroit de l'organisation. Plusieurs, enfin, craignent de se voir priver de certaines récompenses organisationnelles (promotions, augmentations de salaire). On dispose à ce jour de très peu de données permettant de confirmer que ces craintes des hommes sont fondées (Pleck, 1993; Levine et Pittinsky, 1997).

En résumé, la recherche sur les déterminants de l'engagement paternel fait ressortir que les tensions générées par la précarité financière, le chômage et l'insécurité d'emploi ainsi que par des conditions de travail peu gratifiantes constituent un obstacle important à l'engagement paternel. À l'inverse, il ressort des études consultées qu'un père est d'autant plus susceptible de s'engager activement auprès de ses enfants qu'il investit moins de temps et d'énergie dans son travail, qu'il a des conditions de travail satisfaisantes et que, dans l'exercice de ses responsabilités familiales, il bénéficie du soutien formel et informel du milieu de travail.

Conclusion

Force est de constater que la littérature scientifique n'offre pas de réponses définitives quant à l'identification des facteurs qui prédisposent ou qui au contraire s'opposent à un engagement plus actif des pères auprès de leurs enfants. La diversité des mesures de l'engagement paternel et de ses principaux déterminants ainsi que la variété des devis méthodologiques utilisés (sources de données différentes, introduction ou pas de variables contrôle, présence ou pas de groupe-témoin) ne permettent pas véritablement de conclure sur la valeur prédictive des déterminants identifiés. Plusieurs des études recensées ont notamment recours à des devis transversaux qui s'avèrent incapables de démontrer avec précision l'antériorité d'une variable par rapport à une autre. De plus, ce que l'on connaît des déterminants de l'engagement paternel nous vient presque exclusivement d'études portant sur de petits échantillons de pères de classe moyenne.

Les acquis de la recherche sont cependant loin d'être négligeables. Il est en effet généralement admis que le niveau d'engagement paternel résulte d'un réseau de facteurs en interaction, facteurs qui relèvent à la fois des caractéristiques du père, de la conjointe et de l'enfant et de celles du contexte familial, social et culturel. Il ressort en particulier des études recensées, que les hommes sont d'autant plus impliqués auprès de leurs enfants qu'ils valorisent le rôle paternel et se sentent compétents comme parents; que la relation conjugale est harmonieuse, stable ou satisfaisante; qu'ils sont encouragés à prendre une part plus active aux soins et à l'éducation des enfants par la conjointe; que la conjointe a un emploi rémunéré et de fortes aspirations professionnelles; qu'ils investissent eux-mêmes moins de temps et d'énergie dans le travail; qu'ils ont des conditions de travail moins stressantes et que, dans l'exercice de leurs responsabilités familiales, ils bénéficient du soutien formel et informel du milieu de travail. Le rôle précis de chacune des catégories de

déterminants, leur importance relative et leur contribution cumulative à l'explication du phénomène sont cependant loin d'être scientifiquement établis, les chercheurs arrivant à des conclusions différentes sur cette question. Par ailleurs très peu d'études ont tenté de saisir l'articulation entre les divers ordres de déterminants en contrôlant chaque caractéristique pour les effets des autres déterminants.

Il y a, dans les études recensées, certaines indications à l'effet que statut d'emploi de la mère, par exemple, introduit des variations significatives dans les déterminants de l'engagement paternel. Les caractéristiques personnelles du père ne contribueraient à prédire l'intensité de son engagement que dans les familles où la mère n'est pas en emploi, sans doute parce que dans ces familles la décision de s'engager plus activement dans la vie des enfants est davantage une question de choix personnel que le résultat de pressions familiales ou sociales. Dans les familles à double soutien économique au contraire, les facteurs contextuels semblent avoir un effet plus important sur l'engagement paternel que les caractéristiques personnelles du père ou de la mère. Voilà une avenue de recherche qu'il faudra poursuivre pour améliorer notre compréhension des déterminants de l'engagement paternel. Il faudra également examiner l'effet sur les relations observées d'autres caractéristiques socio-démographiques telles que l'âge des enfants, l'étape du cycle de vie ou le statut socio-économique.

Il semble également que les variables citées plus haut aient un effet différent selon les modalités quantitatives ou qualitatives de l'engagement paternel, selon qu'on touche aux dimensions plus traditionnelles (jouer, réprimander, ouvrir au monde) ou plus "nouvelles" (nourrir, soigner, consoler) du rôle paternel ou selon qu'on réfère aux dimensions instrumentales ou expressives-

affectives du rôle parental. Cette question mériterait également d'être approfondie dans les recherches ultérieures. Par ailleurs, si on souhaite faire des avancées significatives dans la recherche sur les relations parents enfants en général, il faudra qu'il y ait des tentatives concertées pour raffiner la conceptualisation et la mesure de l'engagement paternel. Les définitions proposées dans la littérature scientifique, outre qu'elles sont peu comparables, restent très empiriques et souvent trop étroites, laissant de côté certaines dimensions du rôle paternel telles la fonction de pourvoyeur ou de protection pour ne citer que ces exemples. Le recours au concept de «générativité» (Hawkins et Dollahite, 1997; Snarey, 1993) pour définir le rôle paternel représente à cet égard un pas important pour l'avancement des connaissances sur rôle paternel puisqu'il permet notamment de sortir du paradigme du père inadéquat qui guide un bon nombre des travaux sur la paternité et les politiques sociales qui en découlent aux États-Unis (Silverstein et Auerbach, 1999). Pour rendre compte de la complexité de la relation père enfant, il faudra enfin mettre au point des mesures plus sophistiquées mettant à contribution les méthodologies quantitatives et qualitatives et diverses sources de données analysées sur un mode convergent.

Plusieurs domaines d'influence restent relativement peu documentés. Il faudra notamment approfondir nos connaissances sur le rôle de “gatekeeping” des mères: un important travail reste à faire sur la définition et la mesure des dimensions qui définissent ce rôle, travail qui devra lui aussi faire appel aux méthodologies qualitatives et quantitatives. Il faudra poursuivre la recherche sur les relations entre conditions de travail et rôle paternel sur lesquelles nous savons encore bien peu de choses. Dans un contexte où le travail est en pleine mutation, les pères comme les mères sont confrontés à de nouvelles formes d'organisation du travail se traduisant

bien souvent par des exigences accrues à l'égard de travailleurs. Il faudra mesurer les effets sur les conduites parentales des normes d'efficacité, de disponibilité et de productivité induits par ces changements. Puis, compte tenu des importants changements structurels qui touchent le monde du travail (rationalisations, coupures de postes), il faut également souhaiter que davantage de chercheurs s'intéressent aux effets sur l'engagement paternel de la perte d'un emploi, du chômage chronique, et de la précarité d'emploi qui risque de toucher de plus en plus de personnes.

Quelles sont les implications de ces résultats de recherche sur l'intervention ? Ils montrent que, pour être efficaces, les programmes de soutien à l'engagement paternel doivent s'efforcer d'intervenir sur l'ensemble des déterminants du phénomène. Ils mettent en lumière l'importance de développer des modèles d'intervention qui reposent sur une approche écologique des problèmes. Plus spécifiquement, ils nous apprennent que, pour améliorer l'engagement paternel, il faut non seulement travailler avec les pères mais aussi avec les mères, dans une perspective de complémentarité des rôles parentaux et afin qu'elles fassent une plus grande place aux pères. Ils nous invitent également à travailler avec les intervenants, afin qu'ils donnent une importance aussi grande à la relation père-enfant qu'à celle mère-enfant. Ils nous montrent enfin l'importance de développer des stratégies de sensibilisation de la population à l'importance du rôle paternel pour les enfants, les pères eux-mêmes et leur conjointe.

L'amélioration de l'engagement paternel doit également s'appuyer sur un certain nombre de changements institutionnels. Des changements qui, comme le soutiennent avec raison

Silverstein et Auerbach (1999) dans un article percutant sur la question, doivent viser à soutenir les hommes dans leur rôle parental sans être discriminatoires pour les femmes ou pour certains types de structures familiales. Sont particulièrement visés le milieu des services et le monde du travail. Il faut arriver à créer un environnement de services (services sociaux et de santé, garderies et écoles) plus ouvert aux pères, mieux adapté ou plus accueillant pour les hommes (horaires plus étendus, personnel masculin, images de pères dans les documents d'information et la publicité). Parce qu'aucune institution ne joue un rôle aussi important pour les pères que celle du travail, les milieux de travail sont des cibles à privilégier pour les interventions visant à améliorer l'engagement paternel. Il faut prévoir des stratégies pour encourager les organisations à revoir leurs politiques officielles ou tacites et leurs pratiques à l'égard de la conciliation travail famille. Des tentatives doivent être faites pour convaincre les employeurs d'adopter des modes de gestion plus participatifs pour améliorer l'autonomie au travail et le climat de travail qui, en augmentant le bien-être des hommes et des femmes, ont des répercussions positives sur la qualité de leurs relations avec leurs enfants.

Et parce que de plus en plus d'hommes et de femmes sont touchés par l'insécurité d'emploi et le chômage, il faudra prévoir des stratégies pour que les centres d'emploi et organismes d'aide incluent dans leurs priorités d'action la préoccupation pour l'effet du chômage et des pertes d'emploi sur le bien-être des enfants.

Turcotte, G., Dubeau, D., Bolté, C. et Paquette, D. (2001). Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants ? Une revue des déterminants de l'engagement paternel, *Revue canadienne de psychoéducation*, 30, 1, 39-65.